

Réunion Pôle expérimentation animale / Centre de ressources biologiques

Réunion 17/03/2022

Laurence Bernard-Touami et Karima Begriche

Missions pôle expérimentation animale :

- Assurer la diffusion des données réglementaires
- Assurer l'information sur les procédures et événements liés aux animaleries de Biosit et Saint-Gilles
- Promouvoir l'information (réunions dédiées) sur les protocoles expérimentaux prévus ou validés par le CREEA
- Favoriser la réalisation d'expérimentations mutualisées

Retour sur points importants du dernier CSU (31/01/2022)

APAFiS

Le nouveau format APAFiS est en cours depuis le 23/12/21; il n'est plus possible de déposer l'ancien format.

Changement de version à la demande de l'UE d'uniformiser le RNT pour tous les états membres, et d'optimiser le recueil des données statistiques concernant l'utilisation des animaux, avec notamment le détail d'animaux inclus par degré de gravité.

Vision différente d'une procédure.

<https://www.sbea-c2ea.fr/wp-content/uploads/2021/09/APAFiS1.2.0-Notice-formulaire-SIMPLIFIEE.V2.pdf>

Indications fournies le MESR pour la désinstallation :

Aller dans "C:\Program Files\Java\jre1.8.0_301\bin\javacpl.exe" et ouvrir javacpl.exe

Dans le Panneau de configuration Java:

- aller dans Paramètres des Fichiers Internet temporaires
- aller dans Supprimer les fichiers
- cocher toutes les cases puis OK

Ensuite installer la nouvelle version en suivant le lien :

<https://esr-projets.adc.education.fr/apafiseu/launch.jnlp>

login : utileu

mot de passe : kBhQv5em

☛ Vous aurez peut être besoin de mettre à jour Java également.

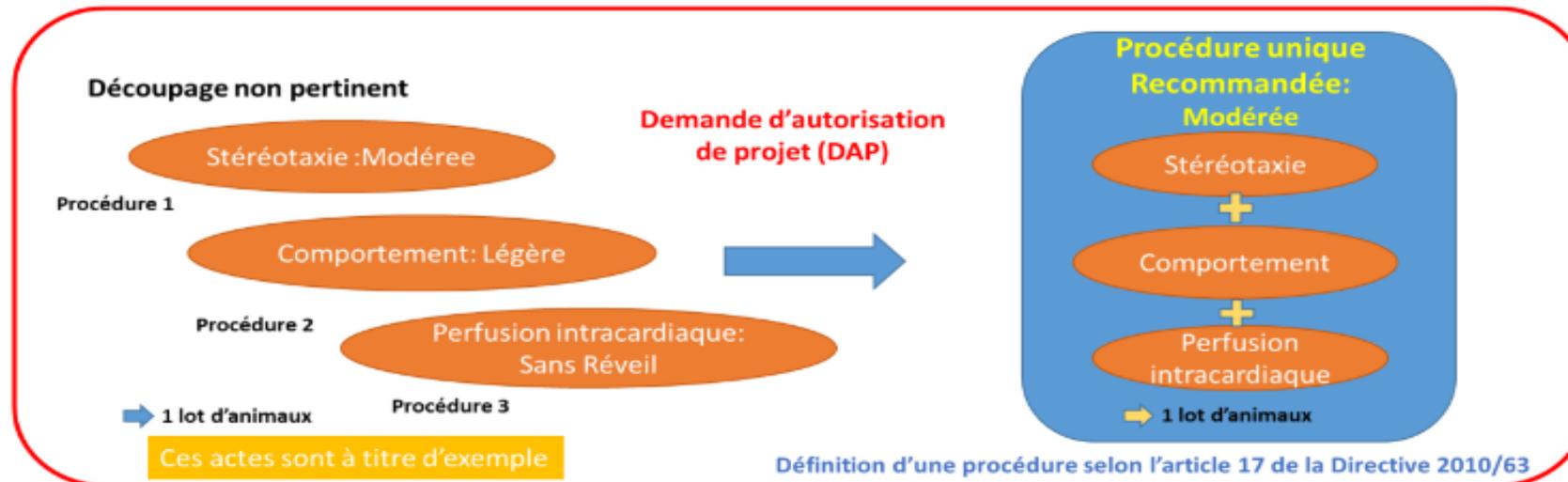
Note d'information du MESR sur les points 5 et 4.2 du formulaire APAFiS V1.2.1 pour une aide à la rédaction

D'après les explications fournies par la Commission sur l'article 17 de la Directive 2010/63, l'utilisation d'un animal dans un projet s'étend du moment où la procédure lui est appliquée jusqu'au moment où les observations ou la collecte de données pour répondre à un objectif scientifique particulier sont achevées.

<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:276:0033:0079:fr:PDF>

Ainsi, **on peut définir une procédure comme l'ensemble des interventions faites sur l'animal du début à la fin de l'expérimentation**. Cette fin peut être une mise à mort, une réutilisation, un remplacement, une adoption. *La réutilisation se définit comme l'utilisation d'un animal déjà utilisé dans une autre procédure quand un autre animal n'en ayant subi aucune pourrait être utilisé.*

Cette définition d'une procédure permet de compléter aisément certains items du **point 5**.



Et changera vraisemblablement la façon d'évaluer les dossiers par le CE.

Formation continue

- Lorsque vous assistez à une formation, vous devez systématiquement fournir au retour l'attestation de formation, et le programme de celle-ci
- **Seules les formations en lien avec les 3R sont prises en compte pour la validation des heures de formation continue**
- Les heures de distanciel sont validées comme du présentiel
- **Le e-learning ne peut pas excéder 2/3 des heures, soit 7h**
- La validation se fait par période glissante, ainsi vous perdez des heures tous les ans ; charge à vous de refaire votre capital

Il est important de faire un minimum d'heures chaque année

Formations à venir

* **Formation Charles River 29/03/2022- à 15h** – Inscription en ligne (mail envoyé par LBT : Jeudi 10 mars)

“The consequences of Sex Bias in Preclinical Research”

* **Formation organisée par la CBEA ARCHE - ½ journée 7 Juillet- Campus Santé Villejean**

☛ Programme en cours

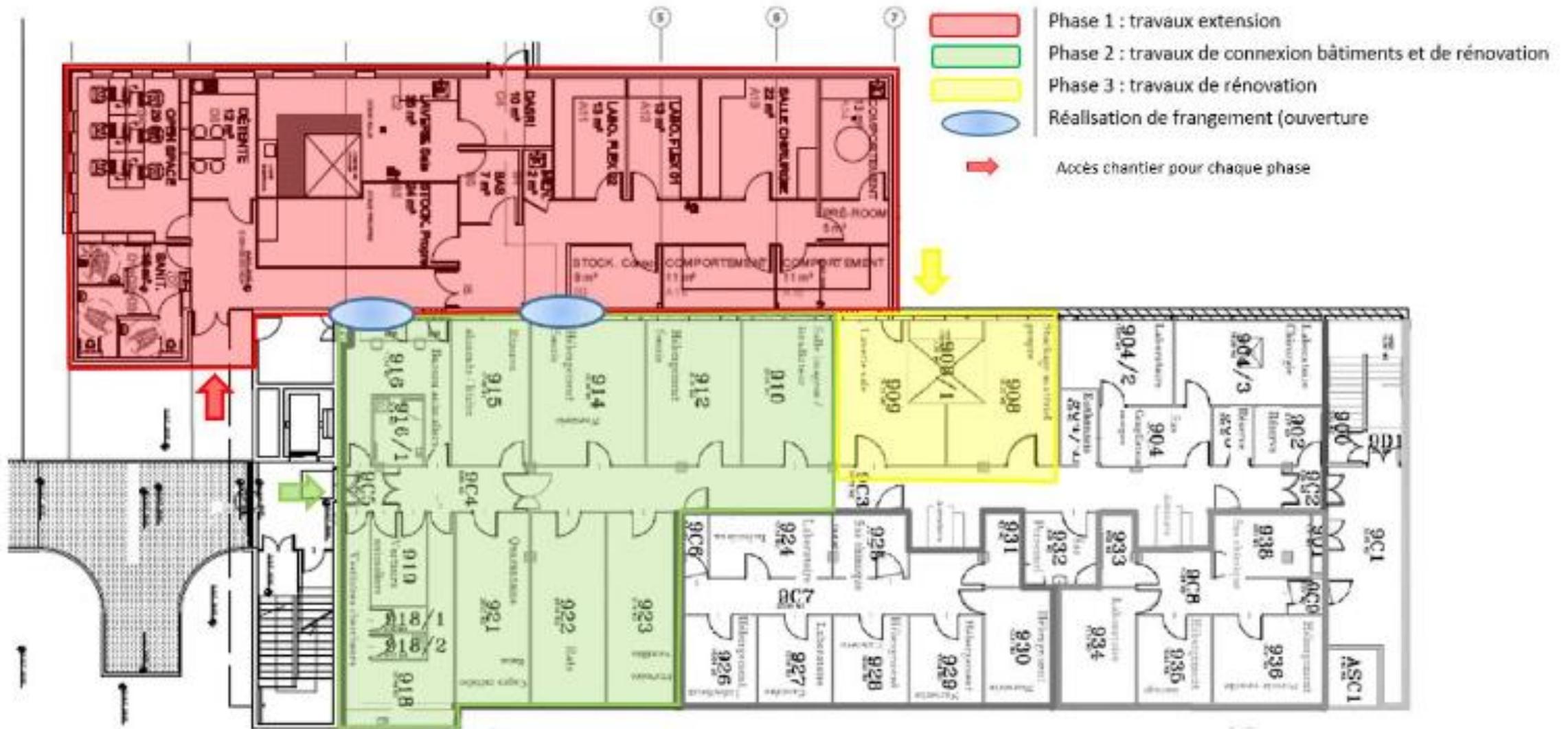
- Soins aux animaux
- Préhension
- Présentation CBEA
- Méthodes d'euthanasie
- Règlementation
- Statut sanitaire rongeurs

Gestes techniques

Pour rappel : l'absence de procédure formalisant le tutorat et le suivi des gestes techniques peut faire l'objet d'une non-conformité sur l'agrément de l'animalerie

1 geste technique non réalisé depuis plus d'1 an doit faire l'objet d'une réévaluation

- ❖ La CBEA-ARCHE a effectué un recueil de données en décembre 2019 = qui sait faire quoi ? Et avec quel degré de maîtrise ? => afin d'identifier des référents possibles.
- ❖ Depuis mars 2021, la CBEA organise des validations de gestes techniques avec délivrance d'attestation :
 - Formation Préhension/Contention pour tous les nouveaux utilisateurs de la plateforme ; effectuée par les membres de la CBEA et notamment les animaliers
 - Validation des gestes mentionnés dans les saisines par les membres de la CBEA pour tous les projets
 - Formation sur autres gestes via les référents



* phase 1 = extension = travaux extérieurs

* phase 2 et 3 = réhabilitation = travaux intérieurs avec réduction des effectifs animaux A1 puis transfert vers le secteur A2 ?

Expérimentation A2 dans l'isocage A3 ?

Missions : Centre de Ressources Biologiques expérimental

Objectif : centraliser les informations disponibles sur le stockage des échantillons et de leurs dérivés pour permettre la traçabilité et la réalisation d'interrogations à partir de mots clés

Missions

- Mettre en place et maintenir les outils informatiques permettant le référencement et l'interrogation
- Promouvoir en lien avec les expérimentateurs l'inclusion d'échantillons expérimentaux dans la base et l'utilisation des données disponibles et échantillons référencés
- Faire des réunions régulières avec les acteurs pour le suivi

